



L'Institut Georges Pompidou  
se consacre à la mémoire et à  
l'histoire de Georges Pompidou,  
en collaboration avec les meilleurs  
spécialistes de la période et en  
partenariat avec  
les Archives nationales.

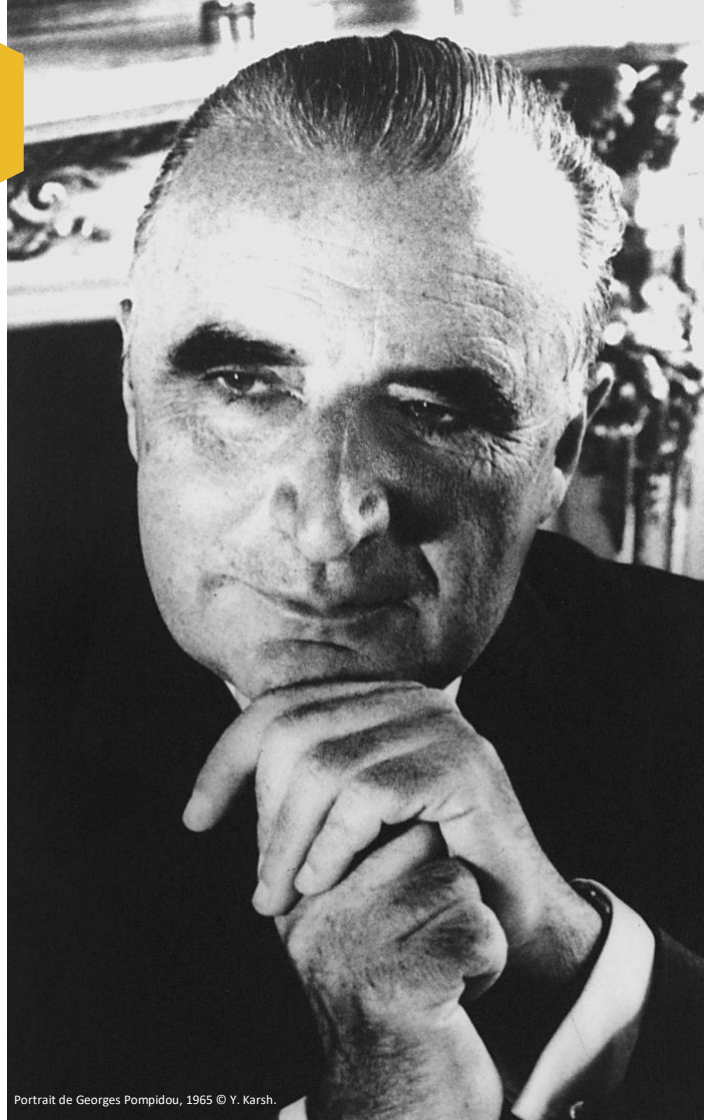
Il a été fondé en 1989  
par Pierre Messmer  
et par Édouard Balladur.

Il est reconnu d'utilité publique  
depuis 1993.

[www.georges-pompidou.org](http://www.georges-pompidou.org)

2022

Je soutiens l'Institut Georges Pompidou



Portrait de Georges Pompidou, 1965 © Y. Karsh.

L'Institut Georges Pompidou est habilité à recevoir des dons, des legs, et des actions de mécénat.

Les donateurs bénéficient d'une déduction fiscale de 66% du montant du don (dans la limite de 20% du revenu imposable).

- un don de 1000 euros ne vous coûte en réalité que 333 euros.
- une adhésion à 150 euros ne vous coûte que 50 euros.

Vous pouvez opter pour un prélèvement mensuel à partir de 10 euros, en précisant le montant exact mensuel, votre numéro IBAN et votre code BIC.

Règlement par chèque ou par virement bancaire :

IBAN FR7630004025040001001331324 / BIC BNPAFRPPPOP)

## Je soutiens et j'adhère à l'Institut Georges Pompidou

- 150 euros (bienfaiteur)
- 80 euros (membre simple)
- 15 euros (moins de 35 ans)
- Je fais un don d'un montant de..... euros

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Mél :

**NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE ENGAGEMENT ET DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !**

Institut Georges Pompidou  
6, rue Beaubourg, 75004 Paris, 01 44 78 41 22 / [secretariat@georges-pompidou.org](mailto:secretariat@georges-pompidou.org)